

18 Jul 2025 -17:44

Appartient à [Conseil des ministres du 18 juillet 2025](#)

Mise à jour plan STAR pour la Défense : Vision stratégique 2025

Sur proposition du ministre de la Défense Theo Francken, le Conseil des ministres a approuvé la mise à jour du plan STAR, comme demandée dans l'accord de gouvernement et présentée dans la Vision stratégique 2025

La nouvelle Vision stratégique définit les grands principes et les lignes directrices du renforcement de la Défense d'ici à 2034. Le document décrit l'évolution des capacités dans les cinq domaines définis dans la première Vision stratégique de 2016, à savoir Intelligence-CyberInformation, Terre, Air, Mer, Commandement et Soutien opérationnel.

Ces capacités sont construites ou renforcées en tenant compte de l'équilibre nécessaire entre le personnel et les ressources matérielles. Au cours de la période 2026-2034, le total de l'effort de défense s'élèvera à 139,0 milliards d'euros.

Le Conseil des ministres a en outre :

- pris acte que l'acquisition de 10 avions de combat F-35 supplémentaires prévus par les objectifs capacitaires 2025 de l'OTAN sera réévaluée lors de la prochaine révision de la Vision stratégique
- reconfirmé que 5% des moyens supplémentaires pour la Défense qui ont été prévus dans l'accord de Pâques peuvent être utilisés pour la sécurité intérieure et la résilience, pour autant que ces moyens puissent être imputés à l'OTAN selon la norme actuelle. Cela comprend notamment 50 millions d'euros pour les fonds fiduciaires de l'OTAN
- décidé de définir le budget pour la DIRS (Defence Industry and Research Strategy) dans le projet de loi concernant la programmation militaire, comme étant 3% du budget de la Défense, augmenté de 30 millions d'euros
- décidé qu'un tiers du budget DIRS sera consacré à des projets militaires ou à double usage dans les domaines spatial et cyber, expressément à condition qu'ils soient comptabilisables dans les normes actuelles de l'OTAN
- décidé de prévoir 15 DOS (Days of Supply) d'ici 2032, sous réserve de prix rationnels, de l'acquisition des différents systèmes d'armement et de l'évolution de l'infrastructure

Theo Francken, ministre de la Défense, chargé du Commerce
extérieur
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<https://francken.belgium.be>
kabinet.francken@mil.be

Jan Van Camp
Porte-parole
+32 470 59 84 43
jan.vancamp@mil.be

KaatjeNatens
Porte-parole
+32 473 80 07 33
kaatje.natens@mil.be